

RENÉ DUSSAUD

MEMBRE DE L'INSTITUT

INSCRIPTION PHÉNICIENNE DE BYBLOS
D'ÉPOQUE ROMAINE



(Extrait de la Revue *Syria*, 1925)

PARIS
LIBRAIRIE PAUL GEUTHNER
13, RUE JACOB (VI^e)

1925

Bibliothèque Maison de l'Orient



135721

INSCRIPTION PHÉNICIENNE DE BYBLOS D'ÉPOQUE ROMAINE

PAR

RENÉ DUSSAUD

Au cours de ses fouilles de 1923, M. Pierre Montet a découvert, dans la région des temples de Byblos, un petit autel qui mesure aujourd'hui, dans sa partie le mieux conservée, 36 cm. de hauteur. Sur l'une de ses faces est gravée une inscription phénicienne dont le déchiffrement peut être considéré comme assuré, mais dont l'interprétation prêterait sans doute à la discussion. L'avis des épigraphistes classiques ne manquera pas d'être utile à connaître ⁽¹⁾.

Ce texte se distingue de tous ceux que la Phénicie a fournis jusqu'ici d'abord par la forme de certains caractères, notamment la forme du *hé* et celle du *bet*. Ce dernier est constitué par trois traits indépendants comme dans l'écriture néopunique, fait nouveau pour l'épigraphie de la Phénicie propre et qui atteste pour notre monument une date très basse.

Cette impression est confirmée par la forme du *hé* dont les deux hastes principales sont également dissociées. Ici nous pouvons suivre l'évolution et en dater approximativement les étapes grâce aux monnaies d'Aradus. La forme encore bien liée λ sur une monnaie de 127-126 av. J.-C. ⁽²⁾ est nettement divisée en deux éléments λ en 49-48 avant notre ère ⁽³⁾. La première aradienne offre une forme analogue à cette dernière ⁽⁴⁾; elle ne doit donc pas être

⁽¹⁾ Nous avons signalé ce texte dans la séance du 5 septembre 1924 de l'Académie des Inscriptions; cf. *Comptes rendus*, 1924, p. 231.

⁽²⁾ BABELON, *Les Perses Achéménides*, pl. XXIV, fig. 4.

⁽³⁾ *Ibid.*, fig. 10.

⁽⁴⁾ *Revue archéol.*, 1897, I, pl. VIII. C'est donc à tort que B. STADE, *Zeitschr. für die Alt-*

test. Wissenschaft, XVIII, p. 171, a mis cette lettre en doute. Ajoutons que nous ne croyons pas possible, comme l'ont proposé MM. LIDZBARSKI et CLERMONT-GANNEAU (voir *Rép. Epigr. Sém.*, nos 35 et 1394 où l'on voit qu'il ne peut être question d'un *titulus funéraire*), de lire *resh* au lieu de *bet* pour la seconde lettre du texte. C'est dire que nous ne pou-

dun'e date très différente et l'on s'explique ainsi qu'elle recèle un mot grec transcrit en phénicien. Notre nouveau texte témoigne d'une évolution plus avancée, comme on peut en juger sur la copie, où cette lettre *hé* apparaît à deux reprises, en tête de la première ligne et à la fin de la deuxième. On peut ainsi estimer que cet autel a été dédié vers le début du 1^{er} siècle de notre ère.

La comparaison des caractères phéniciens avec ceux de la première aradienne peut se poursuivre. Si la forme du *lamed* est tout à fait comparable dans l'un et l'autre texte, avec sa forme sidonienne classique, le *samek* de la première aradienne conserve les dimensions habituelles, le *shin* est nettement moins évolué et la barre médiane du *mem* n'a pas l'importance qu'on lui voit dans notre nouveau texte.

∴

Presque en même temps, M. Charles Picard, le savant directeur de l'École française d'Athènes, avec une obligeance dont nous le remercions vivement, nous faisait tenir la photographie, la copie et l'estampage d'un texte bilingue grec et phénicien gravé sur une plaque de marbre de 12 cm. de haut sur 30 cm. de large qu'on venait de découvrir à Délos (1924). M. Picard estime que la forme des lettres grecques date ce texte du 1^{er} siècle de notre ère. Or, l'écriture phénicienne n'est pas sans présenter quelque analogie avec l'inscription de Byblos, ainsi la grande barre médiane du *mem*, la dissociation du *het* en trois éléments, si c'est bien ainsi qu'il faut les interpréter⁽¹⁾. Le texte phénicien de Délos offre cette particularité d'avoir été gravé par une main inexperte, ce qui jette une grande incertitude sur plusieurs lettres (Pl. XXXIV et XXXV). Ainsi on notera l'écart entre le *yod* de la première ligne, bien écrit, et celui de la seconde ligne, très incorrect.

Dans ces conditions deux mots seulement se détachent avec certitude. Le mot יברך à la seconde ligne : « qu'il bénisse ! », le sujet étant le dieu à qui l'autel est consacré. Et à la fin de la première ligne, l'ethnique הַצִּירי, « le Tyrien ». Cela implique un nom propre suivi vraisemblablement de son patronymique.

vons accepter la lecture « Hermès » du premier ou la lecture « Hermaios » du second et que nous lisons toujours le mot grec *bomis* « autel », comme nous l'avons proposé

sans succès en 1897. L'inscription est au Louvre.

(1) Par contre, le *hé* conserve la forme classique.



2. Bilingue de Délos — Estampage.



1. Autel de Byblos, avec dédicace phénicienne.

Ce dernier pourrait être בן פומי, « fils de Poumai ». La difficulté vient de ce que *Poumai* ne s'est jamais rencontré encore que comme nom divin, celui de l'Adonis chypriote. On pourrait penser à constituer le nom propre en y adjoignent le *het* qui précède, mais nous ne voyons pas que cela apporte une solution satisfaisante. D'autre part, si l'on dégage le terme de filiation *ben*, le nom du dédicant nous échappe. La dernière lettre serait un *het* en trois traits, puis vient un espace blanc et, semble-t-il, un *bet*, puis, en continuant vers la droite, un *lamed*, un *dalet* et un *tav*. Mais ces lettres recoupées par deux grandes rainures sont incertaines. Le grec ne paraît pas devoir aider au déchiffrement du phénicien.

∴

Nous revenons à l'étude du texte de Byblos en donnant avec la transcription une lecture dont nous compléterons le sens, car il prête à discussion, à la fin de cet article. Nous reproduisons (Pl. XXXIV et XXXV) la photographie que nous devons à M. Montet et l'estampage envoyé par M. Virolleaud, chef du Service des antiquités et des beaux-arts de Syrie.

1. H L O J L X 4 7 8 9 4 11 12 13
 2. 1) 4 9 4 4 1 4 X 2 2 0 4 4 X
 3. 4 4 4 4 4 4 X L X 0 4 X 4 9
 4. 4 4 11 12 13 4 9 9 11 L O 9

1. החנוטים אל בעלת
2. אנך עבדאשכון בנה
3. בן אסעה לאדנן ולסמל
4. בעל יברך ויחוו

(1) *J'ai fait ces hanoutim-ci*, (2) *moi*, 'Abdeshmoun, constructeur, (3) *fils d'Is'a*, pour notre Seigneur et pour la statue (4) de Ba'al. Qu'il (le) bénisse et qu'il le fasse vivre !

Ligne 1. — La lecture matérielle est certaine. Nous discuterons ci-après le sens à attribuer aux *hanoutim*.

Ligne 2. — Le nom propre 'Abdeshmoun n'offre pas de doute bien que deux lettres soient mutilées. Le *hé* à la fin de la ligne écarte l'interprétation des deux lettres qui le précèdent par le terme de filiation. Il s'agit d'un titre *boné*, architecte, constructeur.

Ligne 3. — Le nom du père אסעה que nous croyons assuré, ne s'est pas encore rencontré. Parmi les explications qu'on peut avancer, celle qui nous paraît le plus probable

est d'y reconnaître un hypochoristique de אדני dont le premier terme représente le nom d'Isis.

Dans les lettrés qui suivent, seule la dernière lettre n'est pas absolument certaine; elle a cependant laissé des traces peu discutables.

Ligne 4. — Lecture matérielle certaine.

Tout d'abord nous devons nous demander à qui est faite la dédicace? A une divinité? Mais, dans ce cas, pourquoi n'est-elle pas citée, ou si on la qualifie simplement d'*adon*, pourquoi le dédicant ne dit-il pas *adoni*, « mon Seigneur »? Nous ne pouvons écarter l'impression que *adonan*, « notre Seigneur », dont la lecture n'offre aucun doute, est emprunté au protocole du suzerain. Après les rois de Perse, les Ptolémées ont porté officiellement le titre d'*adon melakim*. D'après la date que nous avons reconnue plus haut à notre texte, le souverain visé ne peut être que l'empereur, vraisemblablement Auguste. Comme à ce moment-là il n'y avait plus, depuis longtemps, de rois en Phénicie, on conçoit que le terme *melakim* soit tombé et qu'on ait dit « notre souverain ».

Byblos a éprouvé de bonne heure les effets de la puissance de Rome, puisque Pompée, venu en Syrie pour y rétablir l'ordre, fit trancher la tête du tyran de Byblos qui s'adonnait au brigandage⁽¹⁾. Byblos a frappé monnaie en gravant sur ses coins la tête d'Auguste. Un particulier pouvait donc lui consacrer un monument religieux à l'exemple des habitants de Tarragone qui, en 25 avant J.-C., lui consacrèrent un autel⁽²⁾.

L'empereur est associé dans la dédicace à un nom d'interprétation difficile. Un nom propre n'est pas impossible, que ce soit celui d'un homme ou d'un dieu. Semel-Ba'al, s'il faut lire ainsi, « statue de Ba'al », est assez comparable à Şelam-Ba'al, « image de Ba'al ». On ne peut cependant repousser qu'il soit simplement question de la statue d'un dieu et si l'on remarque qu'en 7 avant J.-C., le texte de Philae associe à Auguste, et lui donne pour père, Jupiter, ce serait la statue de ce dieu, et non d'une divinité sémitique dont il serait question ici. C'est ce qui nous paraît le plus probable.

Il nous reste à expliquer le terme *hanoufim* qui s'est déjà rencontré dans un texte de Sardaigne sans qu'on ait pu le définir :

Au Seigneur Ba('al)shamin à Enosim (sont sacrés) (deux) stèles et deux

(1) STRABON, XVI, 2, 18.

(2) DION CASSIUS, LIII, 25.



2. Bilingue de Délos.



1. Inscription phénicienne de Byblos — Estampage.

hanouṭim qu'a voués Ba'alhanno (fils) de Bodmelqart, fils de Hanno, fils d'Eshmoun-amas, fils de Maharba'al, fils d'Atash ⁽¹⁾.

En désespoir de cause, Renan a proposé, dans le *Corpus*, de reconnaître sous la graphie phénicienne un mot grec: *χωνευτή*. La dédicace consisterait en des images fondues, des idoles de bronze. Si notre interprétation du texte de Byblos est exacte, on comprendrait mal qu'on puisse offrir une idole à la statue de Jupiter. Mais même si on écarte notre traduction, la spécification « les *hanouṭim* que voici » ne peut viser que l'objet même sur lequel l'inscription est gravée, c'est-à-dire l'autel. Il suffit d'admettre que deux autels ont été consacrés, l'un à l'empereur, l'autre devant l'idole figurant Jupiter.

Pour que cette explication soit pleinement satisfaisante, il reste à rattacher le vocable à une racine sémitique convenable. En hébreu ⁽²⁾ et en arabe ⁽³⁾, la racine *HNT* se rattache aux pratiques de l'embaumement et aux plantes aromatiques. Le vocable *hanouṭim*, « les embaumés », convient parfaitement aux autels sur lesquels on brûle les parfums et l'encens.

Ces observations permettent de préciser ainsi la traduction: *J'ai fait les autels à parfums que voici, moi, 'Abdeshmoun, constructeur, fils d'Is'a, pour notre Seigneur (l'empereur) et pour la statue de Ba'al (Jupiter). Qu'il (le) bénisse et qu'il le fasse vivre!*

La formule liturgique finale manque d'autant plus de précision que les verbes peuvent être au pluriel. Le plus probable, cependant, est que le dédicant demande la bénédiction de Jupiter pour lui-même et la prolongation de vie pour l'empereur.

RENÉ DUSSAUD.

⁽¹⁾ *Corp. inscr. semit.*, I, 439.

⁽²⁾ Voir notamment *Gen.*, L, 3.

⁽³⁾ *Hanouṭ* a le sens d'« aromates ».

